



Henriette
Le Mintier

Brice
Perin

Bruno
Wattey

LBPAM ABSOLUTE RETURN SHORT DURATION SRI I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 AVRIL 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure à 12 mois, une performance nette de frais de gestion réels supérieure à celle de son indicateur de référence (l'€STR capitalisé quotidiennement) pour la part R, majorée de de 0,07% l'an pour la part GP, 0,14% l'an pour la part I, et de 0,20% l'an pour la part X ; et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR)

Actif net global	179,44 M€
VL part I	11 889,12 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

€STR Capitalisé	100%
-----------------	------

* Depuis le 03 janv. 2022

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	16/10/2015
Date de 1ère VL de la Part	16/10/2015
Durée minimale de placement recommandée	1 an
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances internationaux
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0012904639
Ticker Bloomberg part I	LBPTRCI FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,26% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	0,08% TTC de l'actif net

Calcul des commissions liées aux résultats

à celle de l'indicateur de référence majoré de 0,14%, ajustée des souscriptions/rachats dans le FCP

Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™
EUR Flexible Bond



Au 28-02-2026

NOTATION QUANTALYS™
Performance absolue euro taux

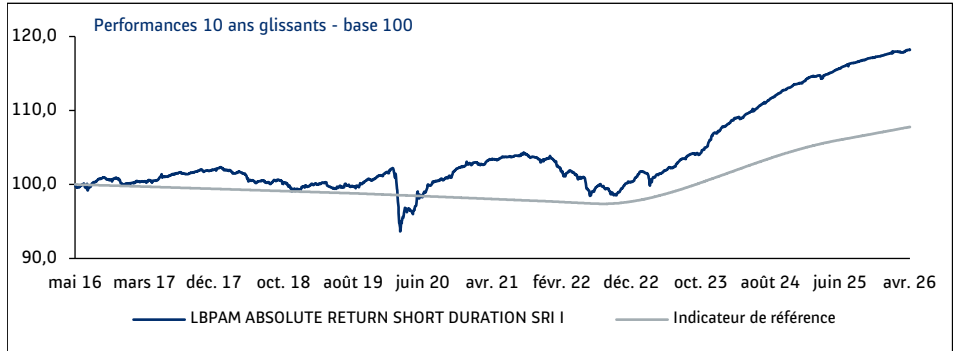


Au 28-02-2026

PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 30 avril 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	0,66%	0,33%	2,90%	16,54%	14,28%	18,23%
Indicateur de référence	0,65%	0,16%	2,00%	9,45%	9,94%	7,78%
Ecart de performance	0,01%	0,17%	0,90%	7,09%	4,34%	10,45%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	3,33%	6,21%	6,62%	-3,07%	1,05%
Indicateur de référence	2,24%	3,80%	3,28%	-0,02%	-0,48%
Ecart de performance	1,09%	2,41%	3,34%	-3,05%	1,53%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	5,22%	2,70%	1,69%
Indicateur de référence	3,05%	1,91%	0,75%
Ecart de performance	2,17%	0,79%	0,94%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	0,55%	0,55%	0,72%	1,16%	1,51%
Ratio de Sharpe	0,05	1,64	3,04	0,68	0,62

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	-8,48%	29/01/2018	24/03/2020	261 jours
Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).			
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Malgré un cessez le feu et des tentatives de négociations, le détroit d'Ormuz est resté fermé en avril. Le conflit au Moyen Orient a ainsi atteint deux mois et les signes d'une résolution durable se sont effacés. Ces tensions ont maintenu le cours du pétrole à un niveau élevé ; la moyenne du cours du Brent dépassant les 100\$ sur le mois. Dans ce contexte, les banquiers centraux ont reconnu que le risque inflationniste pourrait conduire à des actions futures. La Fed a, par exemple, montré moins d'inquiétude pour l'emploi mais plus pour l'inflation causé par les prix énergétiques. De son côté, la BCE a ouvert la porte à un ajustement de ses taux directeurs dès juin avec la durée du conflit comme variable clé à sa politique monétaire. Le marché a, par conséquent, continué d'intégrer un statu quo de la Fed en 2026 et deux et trois hausses de 25pb de la part, respectivement, de la BoE et de la BCE. Les taux longs sont ainsi restés tendus, voire se sont même davantage dégradés, à l'instar des taux anglais en raison de nouvelles craintes d'un relâchement des règles budgétaires. Par ailleurs, bien que cette disruption mette la croissance mondiale en risque, les perspectives d'une résolution du conflit, une saison de résultats positifs et des données économiques plutôt résilientes aux Etats-Unis, ont soutenu les actifs risqués. Les spreads de crédit se sont ainsi resserrés de -14bp sur l'IG et -48bp sur le HY, et sont désormais revenus sur leurs niveaux respectifs observés fin février, avant la guerre. L'activité primaire a largement repris, avec de nombreuses émissions de corporate hybrides et quelques entreprises HY en fin de mois.

La sensibilité globale du portefeuille a été réhaussée en avril. Nous avons acheté des papiers de plus de deux ans pour profiter du portage offert par la hausse des taux et l'aplatissement des courbes. En parallèle, nous avons participé à quelques émissions primaires, tout en remettant en place des achats de couverture sur CDS Xover.

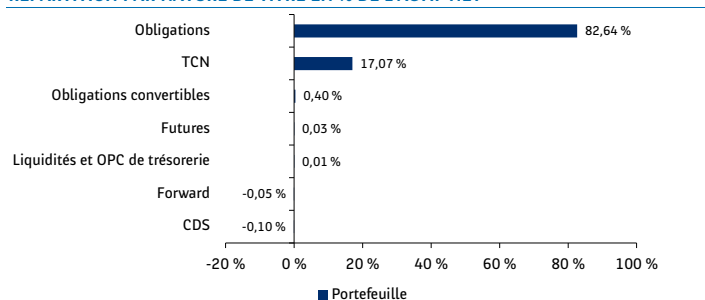
LBPAM ABSOLUTE RETURN SHORT DURATION SRI I

30 avril 2026

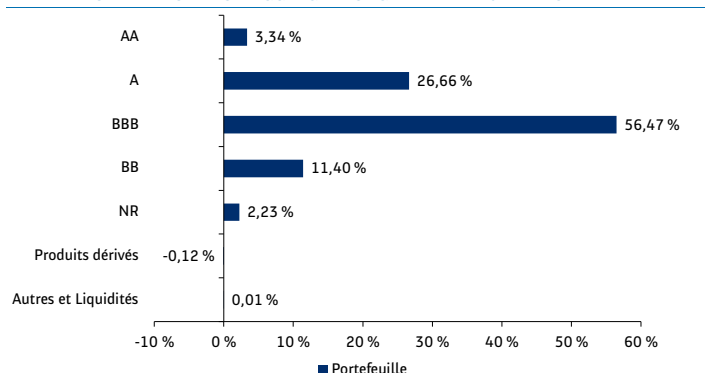
ESTR Capitalisé

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

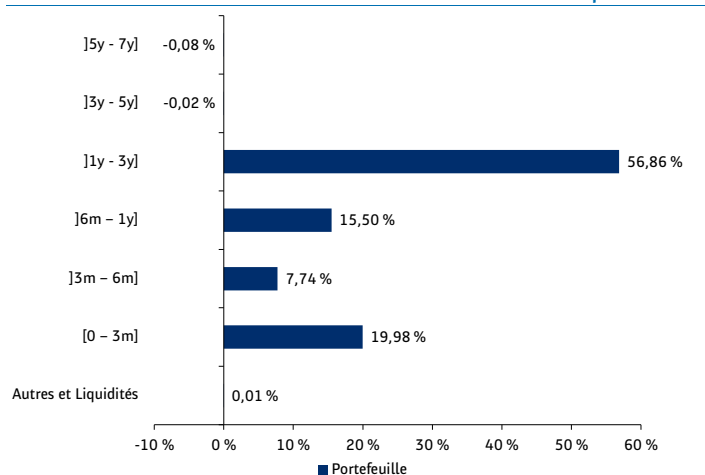


RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGÉE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *



Algorithme de Bâle.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call



Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION À LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	A	BBB	<BBB	NR	NA	Total	% de l'actif net
Finance	-	0,00	0,09	0,31	0,01	-	-	0,41	49,78%
Biens de consommation cycliques	-	-	0,02	0,07	0,06	-	-	0,15	16,88%
Biens de consommation non-cycliques	-	-	0,00	0,04	0,01	-	-	0,05	11,11%
Communications	-	-	0,00	0,03	0,02	0,00	-	0,05	7,25%
Matériaux de base	-	-	0,00	0,04	-	-	-	0,04	3,67%
Gouvernement	-	-	-	0,03	-	-	-	0,03	1,41%
Industrie	-	-	0,01	0,01	-	-	-	0,02	4,06%
Services aux Collectivités	-	-	-	0,01	0,01	-	-	0,02	3,56%
Energie	-	-	-	-	0,01	-	-	0,01	0,56%
Technologie	-	-	0,00	-	0,00	-	-	0,00	1,84%
Produits dérivés	-	-	-	-	-	-	-0,13	-0,13	-0,12%
Autres et Liquidités	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00	0,01%
Total	-	0,00	0,14	0,53	0,11	0,00	-0,13	0,65	100,00%

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	127
Sensibilité *	0,65
Duration *	0,67
Rendement actuariel à maturité *	3,06
Rendement actuariel au pire *	2,75
Maturité moyenne en date de prochain call *	1,15 ans
Rating moyen *	BBB+

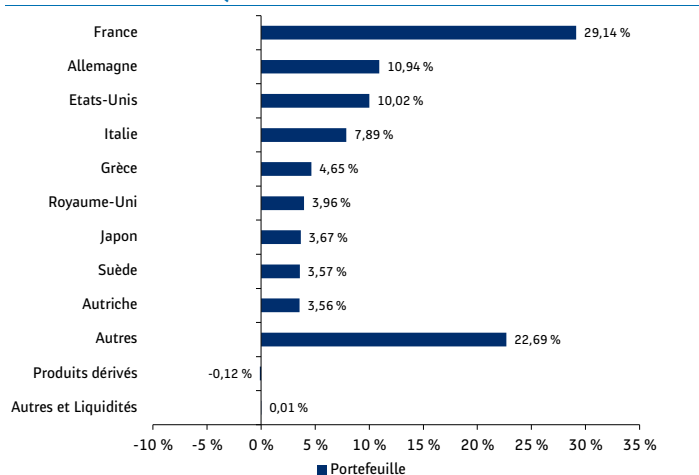
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
ROMANIA 2.875% 26-05-28	0,03	1,41%
PIRAEUS BANK TR 03-12-28	0,02	1,51%
SNF GROUP SACA 2.625% 01-02-29	0,02	0,82%
ABN AMRO BANK NV 4.375% 20-10-28	0,02	0,88%
VOLKSWAGEN LEAS 3.875% 11-10-28	0,02	0,86%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,17%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBP AM

36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com
Agrément AMF n°GP20000031

LBPAM ABSOLUTE RETURN SHORT DURATION SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,11
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6,57

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

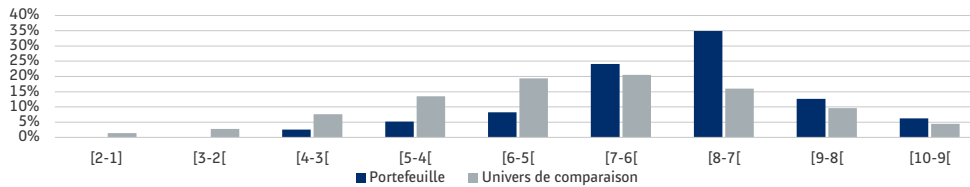
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,58	93,8%	5,96	95,1%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,77	93,8%	6,05	95,1%	
E - Transition Énergétique	6,89	93,8%	5,98	95,1%	
T - Développement des Territoires	6,48	93,8%	5,96	91,7%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ALPHA BANK SA	1,1%	10,00	36,9%	35,5%	6,1%	21,5%
WEA FINANCE LLC	0,9%	10,00	23,5%	19,9%	33,5%	23,1%
BAXTER INTERNATIONAL INC	0,5%	9,88	6,9%	45,6%	18,6%	28,9%
EDP SA	0,6%	9,84	13,5%	36,5%	26,1%	23,9%
NASDAQ INC	0,7%	9,69	28,9%	25,1%	30,4%	15,5%

LBPAM ABSOLUTE RETURN SHORT DURATION SRI I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

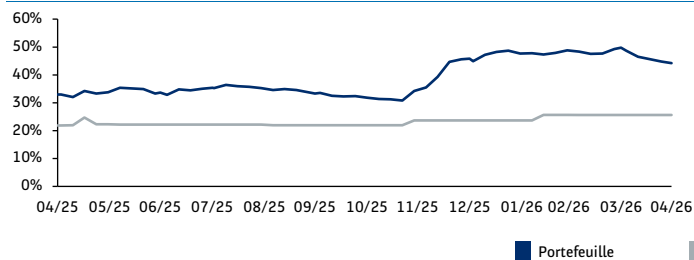
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	43,1%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

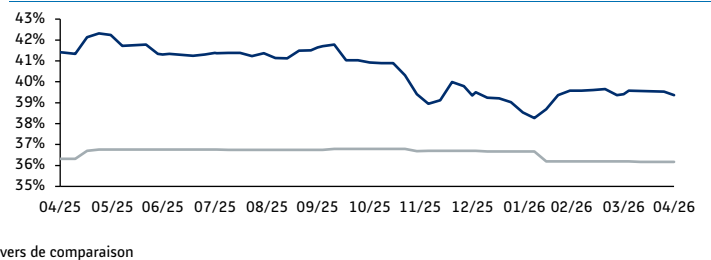
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	44,2%	25,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	39,4%	36,2%
Taux de Couverture	90,0%	82,5%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au sein du conseil d'administration

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.